

L'AME sème la zizanie au sein du gouvernement



Paris, le mardi 10 octobre 2023 – Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a relancé le débat sur l'AME en proposant son remplacement par une aide médicale d'urgence.

D'un côté Gérard Darmanin, de l'autre Aurélien Rousseau et Olivier Véran : la question de la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME), vieille revendication de la droite et de l'extrême-droite, est en train de semer la division au sein du gouvernement. C'est une petite phrase du ministre de l'Intérieur, dans un entretien avec les lecteurs du Parisien publié ce samedi, qui a relancé le débat. « *A titre personnel, je suis favorable à la proposition faite par les LR et les centristes de supprimer l'AME et la transformer en AMU, aide médicale d'urgence* » a ainsi expliqué le ministre.

En mars dernier, les sénateurs LR avaient en effet adopté un amendement au projet de loi « *pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration* » prévoyant de supprimer l'AME et de le remplacer par une AMU, couvrant uniquement « *la prophylaxie et le traitement des maladies graves, les soins liés à la grossesse, les vaccinations réglementaires et les examens de médecine préventive* ».

Les sénateurs souhaitent également que le bénéfice de l'AME soit conditionné, pour les immigrés majeurs, au paiement d'un droit d'entrée, dispositif qui existait entre 2011 et 2012 (le droit d'entrée étant alors de 30 euros). Le ministre de l'Intérieur estime que la création de l'AMU constitue « *un bon compromis qui allie fermeté et humanité* ». Figure de l'aile droite de la macronie, Gérard Darmanin espère par cette prise de position gagner des voix précieuses de députés et sénateurs de droite, alors que le projet de loi sur l'immigration sera examiné en séance publique par le Sénat à partir du 6 novembre prochain.

Les trois derniers ministres de la Santé défendent l'AME

Les propos du ministre de l'Intérieur ont immédiatement fait réagir le porte-parole du gouvernement Olivier Véran. L'ancien ministre de la Santé a reconnu ce mardi sur les antennes de France info « *un vrai désaccord sur le sujet avec Gérard Darmanin* ». Reprenant ses habits de neurologue, le Dr Véran a dit « *ne pas connaître de collègues qui arrêterait de soigner une personne malade qui n'aurait pas les bons papiers* ».

Au-delà de la question éthique, Olivier Véran estime que l'AME est à la fois bénéfique pour la santé publique et pour les finances publiques. « *Je ne sais pas, avant d'avoir vu un médecin, si la maladie est urgente ou pas. Si on supprime l'AME, je crains que les gens ne viennent plus consulter, or parfois ça coûte beaucoup plus cher de venir plus tard et parfois vous traînez des maladies infectieuses* » argumente le neurologue.

L'actuel ministre de la Santé Aurélien Rousseau partagerait la même position selon les journalistes de France info. Qualifiant la suppression de l'AME de solution « *perdant-perdant* », l'ancien militant communiste estime lui aussi que l'AME permet d'éviter tout à la fois le développement d'épidémies chez les immigrés les plus précaires et de devoir soigner les individus plus tardivement à un coût plus élevé. Son prédécesseur François Braun avait d'ailleurs également défendu le maintien de l'AME au printemps dernier au nom « *des enjeux de santé publique* ».

Elisabeth Borne botte en touche

Face à ses dissensions au sein de son équipe, la cheffe du gouvernement Elisabeth Borne a choisi...de ne pas choisir. Elle a ainsi annoncé ce dimanche qu'elle avait confié à Patrick Stefanini, ancien préfet et conseiller de Valérie Pécresse ainsi qu'à Claude Evin, ministre de la Santé entre 1988 et 1991, une mission chargée de déterminer si « *des adaptations de l'AME sont nécessaires* ».

« *Il est légitime de réinterroger ce dispositif qui doit concilier des enjeux de santé publique et d'humanité* » a expliqué la Première Ministre, sans donner son avis sur la question. Rappelant que les dernières déclarations de Gérald Darmanin ne reflétaient que « *sa position personnelle* », elle affirme que « *la position du gouvernement résultera bien sur des conclusions de cette mission* », préférant donc faire trancher la question par des tiers.

Pour rappel, l'AME, créée en 2000, est un dispositif qui permet aux immigrés en situation irrégulière résidant sur le territoire français depuis plus de trois mois et gagnant moins de 9 500 euros par an environ de bénéficier de soins totalement gratuits, sans avance de frais, les dépenses sanitaires étant prise en charge par l'Etat. L'extrême-droite considère que ce dispositif constitue une incitation à l'immigration et une injustice, les immigrés clandestins étant mieux traités que les Français et les immigrés réguliers.

Les opposants à l'AME dénoncent également son coût pour les finances publiques, environ 1,2 milliards d'euros par an, soit dix fois plus que lors de sa création. Environ 400 000 personnes bénéficient actuellement de l'AME, mais les associations estiment que la moitié des personnes éligibles au dispositif ne sont pas couvertes, en raison de nombreux obstacles administratifs.

Quentin Haroche

Copyright © 2023 JIM SA. Tous droits réservés.

SUR UN THÈME PROCHE

Aide médicale d'Etat : et si le vrai problème, c'était son accès ?

Les sénateurs s'attaquent à l'AME et à « l'immigration médicale »

Les bénéficiaires de l'AME seraient parfois victimes de discrimination

COMMUNIQUÉS

- Découvrez : l'Institut Curie

DOSSIERS DU JIM

- Faire bouger les enfants en situation de handicap, l'appel d'un médecin MPR [Podcast]
- Risque d'allergie alimentaire chez l'enfant selon les pratiques alimentaires : un éclairage grâce à l'étude de cohorte française ELFE
- Prise en charge de l'obésité grâce aux réseaux sociaux : qu'en pensent les principaux concernés ?
- Prévention du risque CV dans le monde : n'oublions pas les aliments protecteurs

DPC : NOS FORMATIONS E-LEARNING

- Burn out : à l'écoute de la souffrance des soignants
- L'enfant : suivi du développement